



Conseil général
Sur la Place 1
1354 Montcherand

Montcherand, le 19 mai 2025

Rapport de gestion 2024

Préambule

Comme le veut la loi sur les communes, la Municipalité présente au Conseil son rapport sur la gestion de la Commune pour l'année 2024.

Municipalité

Bertrand Gaillard	syndic (2011)
Nicolas Biselx	municipal et vice-syndic (2014)
Yves Giroud	municipal (2021)
Rachel Goy	municipale (2022)
Swen Schneider	municipal (2023)

La Municipalité s'est réunie en séance à 41 reprises.

Total d'heures de vacations : 335.50

Personnel communal

Secrétaire municipale :	Sandra Cunsolo (2013)
Boursière :	Karyn Spadotto (2021)
Responsable du contrôle des habitants :	Yvette Vaudroz (2023)
Responsable du site Web :	Nicolas Biselx
Responsable des locations Grande salle :	Corinne Martin (2014)
Employé communal :	Joao Rolao (1992)

Population

La population a fluctué entre 494 habitants au 1^{er} janvier et 489 habitants au 31 décembre.

Routes

Divers entretiens courants ont été effectués durant l'année. Ils ont été moins importants que prévu, certains ont dû être reportés en raison des mauvaises conditions météorologiques.

L'étude d'un trottoir reliant le village au site de la Grande salle s'est poursuivie avec l'examen de plusieurs variantes. La demande faite à la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) a abouti à un préavis négatif pour le passage de la route de Sergey à 30 km/h.

Afin de pallier l'absence de trottoir, la Municipalité a mis en place un tracé alternatif offrant une solution sécurisée pour le déplacement des élèves sur le site du collège.



Plan d'affectation communal

Nous attendons toujours impatiemment le système de gestion des zones d'activité afin de relancer les travaux de notre PaCom (Plan d'affectation communal).

Forêts

La Commune fait partie du Triage du Suchet, sous la responsabilité de M. Pascal Bays, garde-forestier.

Dans nos forêts communales, 7 mises ont été vendues pour un volume de 43 m³ et pour un montant total de CHF 640.00.

La pose d'une signalisation dans la réserve forestière des gorges a été effectuée sous l'impulsion de la "Convention intercommunale pour l'entretien des sentiers des Gorges de l'Orbe", entité dont toutes les communes territoriales touchées par les gorges de l'Orbe sont membres. Il apparaissait nécessaire d'informer les nombreux randonneurs sur l'existence et les particularités de cette réserve.

Cette association a également participé financièrement à la réfection de la passerelle de l'Iles entre la commune de Ballaigues et Vallorbe. Ce sont les bûcherons du Triage du Suchet qui se sont chargés de la construction de cet ouvrage.

En 2024, les forêts ont bénéficié de conditions météorologiques plus favorables que les années précédentes. Toutefois, cette amélioration n'a pas permis de freiner le dépérissement des forêts. L'évolution du climat continue d'affecter la vitalité des arbres et favorise la prolifération de ravageurs. Ces conditions nécessitent une intensification des interventions pour garantir la sécurité aux abords des sentiers, chemins et parcours. C'est pour ces raisons de sécurisation que le Triage a effectué plus de travaux d'entretien que prévu en 2024, notamment dans la forêt de la Brossière.

Pour rappel, les résineux, en particulier les épicéas, sont particulièrement vulnérables aux attaques de bostryches, car ils ne sont pas naturellement adaptés à la majorité des forêts du Jura. L'accent est désormais mis sur des soins culturaux visant à favoriser les essences mieux adaptées aux évolutions climatiques, principalement les feuillus. Plus résilientes, ces essences permettent d'assurer l'avenir des forêts tout en maintenant un équilibre écologique. Les résineux, bien que toujours présents, sont désormais intégrés en tant qu'essences d'accompagnement au sein des peuplements mixtes.

Finances / service financier

La situation financière de la Commune est, comparativement à l'année précédente, toujours saine et les indicateurs sont au vert.

Vous trouverez ci-après quelques explications sur le compte de fonctionnement et le compte de bilan ; pour le surplus, nous vous invitons à consulter le préavis n° 01-2025 relatif à l'adoption des comptes communaux 2024.

Compte de fonctionnement

Budgété sur un déficit de CHF 159'693.00, l'exercice 2024 boucle sur un excédent de charges de CHF 26'375.96 (contre un excédent de revenus de CHF 42'427.98 en 2023).

Cet exercice 2024 s'inscrit dans la lignée de l'année 2023, subissant tout de même une légère baisse, étant donné que les comptes bouclent avec un excédent de charges.

La marge d'autofinancement (cf tableau annexé au préavis 01-2025) est inférieure à 2023, ceci s'expliquant en partie par l'excédent de charges de l'année, ainsi que la baisse des attributions aux fonds de réserve par rapport à l'année dernière. Les amortissements du patrimoine administratif ont également légèrement baissé (- 2.6%) par rapport à 2023 pour s'élever à CHF 141'141.85 contre CHF 144'929.15.



Quant aux attributions aux fonds de réserves, ces derniers ont baissé (- 53.5%) pour se situer à CHF 28'377.72 contre CHF 61'094.53 en 2023. Une importante attribution en 2023 au fonds pertes sur débiteurs impôts provoque cette variation.

Capacité d'autofinancement : 5.8 % (9.7 % en 2023).

(Normes : > 10 % bonne ; 6-10 % moyenne) (Marge d'autofinancement / revenus courants).

Compte de bilan

Le niveau des liquidités est en légère augmentation pour s'élever à CHF 1'088'566.94 contre CHF 1'034'203.07 en 2023. L'endettement à long terme s'élève toujours à CHF 1'000'000.00, l'échéance du prêt de CHF 300'000.00 ayant été renouvelée.

Endettement net / habitant = CHF -2'062.00 (CHF -1'556.00 en 2023). Il ne s'agit donc pas d'une dette, mais d'une fortune par habitant, renforcée par rapport à 2023. L'endettement communal reste modéré.

Réservoir

Le Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) ayant été accepté par l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) et l'Office de la Consommation (OFCO), le projet nous a été présenté et les appels d'offres ont été lancés. Une présentation à la population sera faite dans le 2^{ème} semestre 2025. Il s'agit d'un projet d'envergure, tant en termes de coûts, que de construction.

Archives communales

M. Michel Greppin est mandaté pour la numérisation de nos archives depuis les années 1300 à nos jours.

Police des constructions

La Municipalité a délivré 4 permis de construire, accordé 12 dispenses d'enquêtes et 4 autorisations municipales d'installations de panneaux solaires.

Réseau intercommunal de bureaux techniques RIBT :

Le RIBT traite les dossiers de police des constructions. Ces prestations comprennent des contacts téléphoniques, des séances, des analyses de projet, des rapports et des visites sur place.

Eglise catholique

Notre Commune fait partie de la Paroisse catholique de "Notre-Dame de Grâce" d'Orbe et devra participer au financement des travaux d'assainissement du bâtiment de l'Eglise catholique d'Orbe. En effet, l'état de dégradation du bâtiment de l'église d'Orbe devient préoccupant. Un comité de pilotage des travaux d'assainissement a été nommé et Mme Rachel Goy s'est portée volontaire pour représenter notre commune. Quelques travaux nécessaires sont également prévus à la chapelle de Chavornay, qui fait également partie de la paroisse.

Plan d'action en faveur des nicheurs en bâtiments

Les hirondelles, les martinets et les chauves-souris font partie des 50 espèces d'oiseaux nicheurs prioritaires au niveau national. Un plan d'action communal pour les favoriser a été élaboré en 2024. Les mesures retenues, telles que la pose de nichoirs, seront réalisées en 2025.



Gestion des déchets

En 2024, 157,3 tonnes de déchets urbains ont été collectés à Montcherand. Cela représente 321,6 kg/hab, contre 338,4 kg/hab. en 2023. La moyenne vaudoise se situant à 412 kg/hab. en 2023.

	2022	2023	2024
	En tonne	En tonne	En tonne
Ordures ménagères	49,31	51,29	55,10
Déchets encombrants	4,48	5,56	4,18
Déchets compostables	15,17	24,08	21,84
Bois usagé	7,59	9,77	11,11
Papier	12,12	9,75	11,66
Papier + cartons	12,54	11,42	8,26
Métaux (acier/Alu/fer blanc)	4,71	4,37	5,43
Verre mélangé	24,58	24,18	22,75
PET	1,38	1,13	1,07
Flaconnage	0,73	0,65	0,54
Déchets spéciaux	0,20	0,56	0,56
Huiles	0,60	0,33	0,54
Textiles	4,0	3,33	3,43
Déchets inertes	10,24	18,26	8,06
Electroménagers / électroniques	2,03	1,72	1,74

Le préavis n° 03-2024 concernant la révision du règlement communal sur la gestion des déchets a été approuvé par le Conseil général le 12 décembre 2024. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025. À cette occasion, les modalités d'application du règlement ont été réunies au sein d'une seule et unique directive d'application, de compétence municipale. Aucune modification à la taxe de base n'a été apportée, alors que les critères d'exonération ont été clarifiés et étendus aux entreprises. Le principe de plafonnement des ménages à trois habitants adultes a été introduit. Par cohérence par rapport au principe de causalité, une taxe à la quantité a été incluse aux encombrants, le bois usagé, les inertes et les métaux.

Le 23 mars 2024, la Commune a organisé avec succès une journée "Coup de Balai", une initiative visant à nettoyer et embellir le territoire communal. 24 personnes, dont 6 enfants ont participé à cet événement, qui a pour but de compléter l'excellent travail de l'employé communal en traitant les zones en périphérie du village. Les lieux plus touchés par les déchets ont été recensés. Les déchets collectés comprenaient principalement des bouteilles en PET et en verre, des cannettes en aluminium, des emballages de nourriture (notamment de McDonald's), et des emballages de cigarettes. Les zones les plus affectées sont en général accessibles en voiture. Les talus le long de l'autoroute et les abords de la Cantine sont également particulièrement touchés.

En 2024, Hector Schneider a été engagé au centre de tri pour compléter l'équipe de surveillants, actuellement composée de Théo Guignard, Kendra Scorrano et Gabriel Gaillard.

Eaux claires

La Municipalité a profité de la fouille pour le raccordement électrique du nouveau collège afin d'effectuer des rénovations des canalisations d'eaux claires sur la route de Sergey. Ce secteur posait problème depuis plusieurs années, en grande partie en raison du dépôt de calcaire dans les tuyaux en ciment.



Ecoles

La Commune fait partie de l'ASIOR pour la gestion de l'école obligatoire, ainsi que 9 autres communes : Agiez, Arnex, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Rances, Valeyres-sous-Rances, Sergey et Orbe. Cela représente 11'719 habitants au 31 décembre 2024, 1'070 élèves en primaire et 430 en secondaire, ainsi que 87 enseignants en primaire et 60 en secondaire, avec 23 enseignants spécialisés et 13 assistantes à l'intégration.

La commune de Montcherand comptait 37 élèves en primaire et 23 en secondaire.

Le nouveau collège « Pique-Raisinets » a ouvert à la rentrée 2024 avec 158 élèves en primaire, le 19 août 2024. L'inauguration de celui-ci a eu lieu le 21 septembre 2024. L'espace d'accueil parascolaire (UAPE) de ce collège peut accueillir jusqu'à 48 enfants. Il est géré par l'AJOVAL.

En raison de la croissance démographique de la région, l'ASIOR a lancé l'étude d'un nouveau collège pour le degré secondaire à Orbe, situé entre les collèges de Montchoisi et de Chantemerle. Ce projet prévoit la réalisation de 20 salles de classe afin de compléter les infrastructures existantes et de permettre le retrait des portacabines d'ici 2028.

Affaires sociales

Pour l'accueil de jour, la Commune fait partie de l'AJOVAL, et pour l'action sociale, elle est membre de l'ARAS JUNOVA. La Municipalité est représentée au conseil intercommunal de ces deux associations par Swen Schneider.

L'accueil collectif de l'AJOVAL en préscolaire se compose de 5 garderies offrant 242 places, qui ont permis d'accueillir 614 enfants. En parascolaire, l'AJOVAL gère 8 UAPE et 1 structure combinée UAPE-APEMS-APMI (Accueil pour enfants en milieu scolaire et accueil parascolaire de midi), représentant 315 places pour un total de 588 enfants accueillis et un total de 231'700 heures d'accueil.

L'accueil familial de l'AJOVAL regroupe 44 accueillants en milieu familial (AMF), offrant 144 places pour 196 enfants accueillis, représentant 128'621 heures d'accueil pour le préscolaire. Pour le parascolaire, 133 places ont permis d'accueillir 221 enfants pour un total de 649'888.25 heures d'accueil. Les enfants de Montcherand ont bénéficié de ces infrastructures pour un total de 17'500 heures d'accueil en 2024.

Le dispositif OASIS est actif dans les 72 communes du district Jura-Nord vaudois. Son objectif est de favoriser l'accès aux prestations sociales. Ces collaborateurs ont été invités à animer un atelier intitulé « Concept OASIS » dans le cadre de la conférence nationale contre la pauvreté du 22 août 2024 à Berne. Les statistiques des cas traités en 2024 n'ont pas encore été communiquées.

Transports publics

Suite à la consultation du nouvel horaire CFF, la Municipalité a rencontré les représentants de Travys afin d'améliorer la correspondance, particulièrement pour les étudiants se rendant à Yverdon-les-Bains. Travys a pu faire des adaptations afin de raccourcir le trajet du matin.

Un nouvel arrêt de bus « Pique-Raisinets » a été créé par l'ASIOR pour desservir le nouveau Collège et le site de la Grande salle. Un nouvel itinéraire a été établi par Travys pour intégrer cet arrêt.

Informatique

Mise en place du système de relevé des compteurs d'eau par l'envoi d'un mail avec relevé par les citoyens.



Bâtiments

Grande salle :

- Mise en conformité du système anti-siphonage de la chaudière à mazout.
- Remplacement du canal de conduit de la chaudière.
- Sécurisation des fenêtres de la galerie avec la pose d'un filet antichute.
- Réparation du système d'anneaux dans la salle de gym à la suite d'un incident technique qui a vu le coffret retenant les cordes se desceller.
- Suivi du projet d'agrandissement de la Grande salle.

Administration communale :

- Pas de travaux.

Eglise :

- Contrôle périodique et mise aux normes de l'installation électrique.
- Remplacement des spots et des câbles électriques qui éclairent la façade de l'église par des LEDs.
- Peinture des cadres de fenêtre se trouvant sur le côté sud.
- Remise en état du mur de soutient de la galerie passant sous le terrain de l'église.
- Participation aux travaux de gestion des eaux souterraines du préau côté sud de l'église

Appartement de l'ancienne Poste:

- Pas de travaux.

Pressoir:

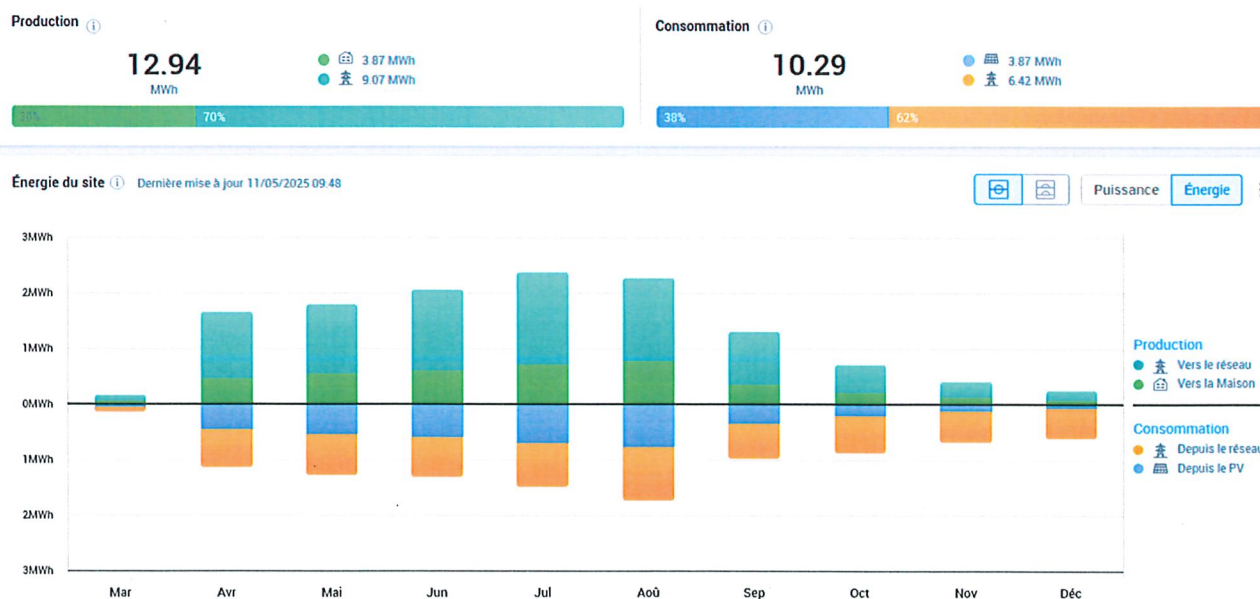
- Remplacement des 12 volets en bois par des volets en aluminium.
- Contrôle périodique et mise aux normes de l'installation électrique.

Petit Château:

- Pas de travaux.

Congélateur:

- À la suite d'une panne, remplacement du régulateur électronique du groupe froid.
- Installation de panneau solaire photovoltaïque sur le toit.
 - Puissance réalisée 17kWp pour une surface de 80 m²
 - 24 modules nord-est et 16 modules sud-ouest





ORPC

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 16 mai 2024 à Treycovagnes, avec à l'ordre du jour le préavis :

- Comptes 2023 et rapport de gestion.

Le 10 septembre 2024 à Champvent, avec à l'ordre du jour le préavis :

- Budget de fonctionnement de l'année 2025.

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Nicolas Biselx.

SDisPO

Les 16 communes suivantes sont membres de l'Association intercommunale :

Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Croy, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances, Vuiteboeuf.

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 1 mai 2024 à Orbe, avec à l'ordre du jour les préavis :

- Règlement du personnel pour les collaboratrices et collaborateurs du Service de défense incendie et secours de la Plaine de l'Orbe.
- Règlement de l'Association de communes du Service de défense incendie et secours de la Plaine de l'Orbe.
- Gestion et comptes de l'année 2023.

Le 2 octobre 2024 à Orbe, avec à l'ordre du jour le préavis :

- Budget pour l'année 2025

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Swen Schneider et au comité de direction par Nicolas Biselx, qui a été nommé président du CODIR.

Conseil général

Nombre de séances ordinaires: 2

Nombre de séance extraordinaire: 0

Nombre total de conseillers au 30 juin: 45

Nombre total de conseillers dès le 1^{er} juillet: 43

Nombre de préavis présentés au Conseil : 4

Ci-après, nous vous proposons un bref résumé des diverses décisions prises durant cette année

Séance du 20 juin 2024:

Présidence : M. Manuel Martin, président Présent(e)s : 30

Préavis N° 01 : Adoption des comptes et rapport de gestion 2023
Accepté par 28 oui et 2 abstentions

Séance du 12 décembre 2024:

Présidence : M. Manuel Martin, président Présent(e)s : 28

Préavis 02 : Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants
Accepté par 27 oui et 1 abstention

Préavis 03 : Règlement communal sur la gestion des déchets
Accepté par 27 oui et 1 abstention

Préavis 04 : Budget 2025
Accepté par 27 oui et 1 abstention



Conclusions

Cette année 2024 n'a pas été marquée par de gros chantiers sur le territoire communal, mais la Municipalité a travaillé sur plusieurs projets d'envergure qui feront l'objet de préavis déposé au Conseil durant l'année 2025. Du côté de l'administration, le nouveau programme de gestion communal est maîtrisé, parfois non sans peine.

La Municipalité profite de ce rapport pour remercier l'ensemble des collaborateurs communaux pour leur motivation et leur travail durant l'année. La Municipalité remercie également les conseillers pour leur participation aux séances et le bureau pour son dévouement.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :


Bertrand Gaillard

La secrétaire :


Sandra Cunsolo

